



Commune d'HAUTOT-LE-VATOIS

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 30 septembre 2024

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie le **30 septembre 2024** à 20 H 00 avec comme ordre du jour les points suivants :

- Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 1^{er} juillet 2024
- Entretien du chemin rural n°19
- Contribution financière au Fonds de solidarité logement
- Convention de mise à disposition d'infrastructures au profit de Seine-Maritime numérique
- Dissolution du Syndicat scolaire de la région d'Yvetot
- Demande de mise à disposition à titre gratuit de la salle polyvalente
- Modification du régime indemnitaire de la secrétaire de mairie
- Questions et informations diverses

L'ensemble des membres du Conseil municipal était présent à l'exception de M. Yves CHAZERAULT qui a donné pouvoir à M. Michaël BLONDEL. M. Bernard GARDEMBAS est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil municipal donne son accord pour ajouter une question à l'ordre du jour.

1. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2024.
2. Le Conseil municipal donne son accord pour prendre à sa charge le remblai nécessaire à la remise en état du chemin rural N° 19.

3. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide de renouveler sa participation au fonds solidarité logement (FSL) pour les années 2024 à 2026 avec une contribution de 0,76 € par habitant.
4. Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec Seine-Maritime Numérique l'autorisant à occuper les infrastructures d'éclairage public, afin d'y implanter un réseau de télécommunication en fibre optique.
5. À la suite de la dissolution du Syndicat scolaire de la région d'Yvetot et à la demande de Mme la Trésorière, le Conseil municipal adopte la décision modificative n° 1 afin d'inscrire en recette la somme de 269,84 € correspondant à la part de l'excédent de fonctionnement de clôture revenant à notre commune.
6. Suite à la demande de l'association « Yvetot Kundalini Yoga », ayant son siège social sur la commune, le Conseil municipal donne son accord pour mettre à disposition à titre gratuit la salle polyvalente le mardi soir pour un cours de yoga. Il valide le projet de convention, celui-ci prévoit notamment une participation forfaitaire de 5 € par séance pour le coût du chauffage nécessaire à cette activité et autorise Monsieur le Maire à signer celui-ci.
7. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal donne son accord pour augmenter de 150 € les crédits affectés au régime indemnitaire de la secrétaire de Mairie.

Questions diverses

- Sur proposition du Syndicat mixte des bassins versants, le Conseil municipal accepte d'adopter une délibération qui reprend le même principe que celui retenu par le Conseil syndical, à savoir : faire participer financièrement les exploitants agricoles responsables des coulées de boues sur les voies communales ou autre domaine public, après les en avoir avisés et s'ils n'envisagent pas de solutions préventives en concertation avec le Syndicat.

Informations diverses

- Sur proposition de Mme Christine SEGUIN, le Conseil municipal donne son accord pour mettre gracieusement à disposition de l'association des parents d'élèves de notre école Autretot/Hautot-le-Vatois la salle polyvalente pour y organiser des manifestations.
- Afin de faciliter les activités du Comité des loisirs, qui contribuent à l'animation de la vie de notre commune, des petits travaux (gouttières et éclairage) vont être réalisés dans le préau.
- Le Conseil municipal donne son accord pour la diffusion des informations du Comité de loisirs avec les supports de communication de la commune.
- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que deux réserves incendie ont été posés dans la commune : une de 60 m³ dans la cour de la Mairie au mois de juillet et une autre de 120 m³ chemin de la côte au mois de septembre. Une concertation avec la commune de Valliquerville va être menée pour la protection incendie du Bosc-Renault.
- La prochaine réunion du Conseil municipal est programmée le 25 novembre.

Depuis le dernier compte rendu du Conseil municipal, le site internet de la commune <https://www.hautot-le-vatois.fr/> s'est enrichi de plusieurs articles :

- Le pique-nique du 14 juillet organisé par le Comité des loisirs,
- La randonnée pédestre du 1^{er} septembre organisé également par le Comité des loisirs,
- Le régime de protection des allées et des alignements d'arbres,
- La pose de la réserve incendie chemin de la Côte.

Pour rappel, la commune dispose de l'application **PanneauPocket**. Celle-ci très facile à télécharger sur un smartphone (un guide est disponible sur le site internet de la commune), permet d'être informé en temps réel des événements survenant dans la commune et des alertes (coupure d'eau, alerte météo, animation, manifestation, etc.).